

Bruxelles, le 14 novembre 2025

Ambassade de France en Belgique
Service économique de Bruxelles

Affaire suivie par Louis Dréano, Eva Salavera
Visa : Arnaud Boulanger, Julie Bouvry

BELGIQUE

Situation économique et financière de la Belgique

Avec 12 millions d'habitants et un produit intérieur brut (PIB) de 614 Md€ en 2024, la Belgique est la 7^{ème} économie européenne. Ouverte et fortement tertiaisée, elle constitue un carrefour commercial en Europe de l'Ouest, par sa position géographique et la densité de ses infrastructures, notamment le Port d'Anvers-Bruges. En 2024, l'économie belge a fait preuve de résilience avec une croissance de +1 % et le bureau fédéral du plan prévoit une stabilisation à +1,2 % en 2025 et +1,1 % en 2026. État fédéral complexe formé de trois régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles-Capitale) et de trois communautés linguistiques, la Belgique se caractérise par un Nord dynamique et industriel et un Sud en proie à des difficultés structurelles. Parallèlement, si le marché du travail est solide, il rencontre des difficultés de recrutement, tandis que la hausse des coûts énergétiques et salariaux (indexation automatique) a érodé la compétitivité des entreprises, notamment exportatrices. L'état des finances publiques est jugé préoccupant, avec un ratio d'endettement et des déficits publics élevés, portés par le vieillissement de la population et la charge de la dette, ce qui a conduit la Commission européenne à ouvrir une procédure pour déficit excessif à l'encontre de la Belgique.

7^{ème} économie européenne, la Belgique a fait preuve de résilience mais n'est pas sans fragilités.

La Belgique est un État fédéral, dont l'économie ouverte et fortement tertiaisée se caractérise par des écarts importants entre ses trois régions. Petite économie (PIB de 614 Md€ et PIB/hab. de 46 200€ en PPA en 2024, cf. annexe 1) très ouverte (taux d'ouverture de 78,7 %), le Royaume de Belgique constitue, du fait de sa position géographique et de la densité de ses infrastructures, un carrefour commercial dans le Nord-Ouest de l'Europe, au cœur de la « banane bleue ». Malgré la hausse des prix de l'énergie, des tensions géopolitiques et une concurrence internationale accrue, le Port d'Anvers-Bruges, 2^{ème} ensemble portuaire européen, est parvenu à atteindre un transbordement de marchandises total de 278 millions de tonnes en 2024, soit une hausse de 2,3 % par rapport à 2023. L'économie belge est fortement tertiaisée (la valeur ajoutée des services représente près de 80 % du PIB et a augmenté de 1,4 % en 2024), et l'industrie (14,5 % du PIB) s'est repliée de 1 point de % en 2024, après avoir enregistré une croissance légèrement positive de 0,5 % en 2023. Le secteur primaire (hors agro-industries) est marginal (0,7 %) mais connaît un redressement avec une croissance de 6 % en 2024 contre 2,1 % en 2023 (cf. annexe 2). L'activité économique se concentre en Flandre, qui représente 60 % du PIB, contre 17 % pour Bruxelles-capitale (qui bénéficie de la présence des institutions internationales et de l'UE) et 23 % pour la Wallonie (cf. annexe 3). La Wallonie reste confrontée aux difficultés liées à la reconversion de ses anciennes filières industrielles (métallurgie, textile) mais dispose de fondamentaux encore solides (industries pharmaceutiques et biotechnologiques, défense).

L'économie belge s'est globalement montrée résiliente face à une série de chocs même si l'inflation a atteint un des niveaux les plus élevés de la zone euro, et des tensions sur le marché du travail persistent (cf. annexe 4). Après un fort rebond post-crise sanitaire (+6,9 % en 2021 puis +3,0 % en 2022), le PIB a crû de +1 % en 2024 (contre +0,7 % dans la ZE), porté par la consommation des ménages – soutenue par la progression du pouvoir d'achat, en lien avec les revalorisations automatiques des salaires et des allocations sociales (+10 % au 1^{er} janvier 2023, +1,48 % en 2024 et +3,5 % au 1^{er} janvier 2025) et l'investissement des entreprises. La croissance devrait s'établir à +1,2 % entre 2025 et +1,1 % en 2026 selon le Bureau fédéral du plan. À l'issue des trois premiers trimestres de 2025, l'acquis de croissance de l'économie belge s'établit déjà à +0,9 %. À noter que le plan national de reprise et de résilience, d'un montant de 5,3 Md€ (dont 58 % a déjà été versé à la Belgique, cf. annexe 5), devrait entraîner une hausse du PIB de l'ordre de 0,2 % d'ici à 2030. En parallèle, la Belgique bénéficie d'un marché du travail solide (taux de chômage de 5,7 % en 2024 et 6,1 % anticipé pour 2025 – cf. annexe 6), avec des signes sectoriels de tension (construction, informatique), affichant un taux de vacance d'emploi élevé (4 % au T1 2025 contre 2,4 % en moyenne en ZE). L'inflation belge a atteint 4,3 % en

2024 (contre 2,3 % en 2023), soit plus élevée que dans la zone euro (2,4 % en 2024) (cf. annexe 7). Ce constat tient essentiellement à l'inflation énergétique, qui demeure négative dans la zone euro (-2,2 %) et qui a atteint presque 10 % en Belgique en 2024, en partie due à la suppression des aides à l'énergie accordées aux ménages. Toutefois, en raison de l'appréciation de l'euro, rendant les importations moins coûteuses, et à la baisse des prix du pétrole et du gaz, l'inflation devrait tomber à 2,6 % en 2025 et repasser sous la barre des 2 % en 2026.

Dépendante du commerce extérieur, la compétitivité de l'économie est affectée par la hausse des coûts mais elle résiste. La Belgique est dépendante du commerce extérieur, ses exportations de biens et de services (348,8 Md€) représentant 56,8 % du PIB (2024). Or, depuis fin 2021 et malgré une baisse en 2023, la hausse des prix de l'énergie a renchéri le prix des importations, ce qui s'est répercuté sur les coûts de production des entreprises. À cela s'ajoute la hausse des coûts salariaux (+2,8 % en 2024 et +3,2 %_e en 2025 pour les coûts horaires). Dans ce contexte, les exportations de biens ont diminué de 4,9 % en 2024, mais la baisse plus importante des importations (- 8,8 %) a surcompensé ce fléchissement, conduisant à une balance commerciale excédentaire de 9,4 Md€ en 2024 (contre un déficit de 5,2 Md€ en 2023). Ainsi, selon la BNB, après un déficit de -0,9 % du PIB en 2024, la balance courante devrait se redresser pour atteindre +0,1 % du PIB en 2025. La position extérieure nette du pays reste par ailleurs structurellement positive (60,1 % du PIB au T4 2024, cf. annexe 6), le Royaume belge restant créditeur vis-à-vis du reste du monde et émetteur net d'investissements directs à l'étranger (IDE) avec un stock d'IDE sortants de 611 Md€ (99 % du PIB) et un stock d'IDE entrants de 478 Md€. La dette extérieure brute s'élève à 62,2 % du PIB au T3 2024.

La situation des finances publiques est préoccupante mais le secteur financier demeure solide

La BNB souligne que la situation des finances publiques est préoccupante. La BNB prévoit un déficit public de -5,2 % du PIB en 2025, après -4,5 % en 2024, dans le contexte de hausse structurelle des dépenses primaires en lien avec le vieillissement de la population : (i) indexation automatique des salaires et des pensions, (ii) relèvement de la pension minimum et (iii) hausse des coûts de santé. En raison d'un taux d'endettement élevé, les charges d'intérêts de la dette (2,2 % du PIB en 2025) augmenterait à 3,5 % du PIB d'ici 2029 selon la BNB, bien que le taux d'emprunt à long terme reste stable (~3,2 %). En conséquence, la trajectoire de la dette publique (660,9 Md€ au T1 2025) se dégrade avec un ratio d'endettement passant de 104,7 % du PIB en 2024 à 106,7 % en 2025 puis 120,8 % en 2030 selon le Bureau Fédéral du Plan. En juin 2025, l'agence de notation Fitch a revu à la baisse son évaluation de la solvabilité de la Belgique, dégradant la note de sa dette publique à long terme de AA- à A+, sans toutefois avoir été suivie par S&P (AA) et Moody's (Aa3). Dans ce contexte, la Belgique fait l'objet d'une procédure en déficit excessif. Le Conseil européen a adopté, le 20 juin 2025, le PSMT de la Belgique en vue de mettre fin à son déficit excessif d'ici 2029. Cela implique que la croissance des dépenses primaires nettes n'excède pas 3,6 % en 2025, 2,5 % en 2026, 2,5 % en 2027, 2,1 % en 2028 et 2,1 % en 2029.

La BNB estime que le secteur financier demeure solide malgré une volatilité extrême sur les marchés financiers. Selon la BNB, le secteur bancaire (actif de 1 404 Md€) a montré de bons résultats en 2024, enregistrant un bénéfice net de 9 Md€ et un rendement de fonds propres (RoE) de 11,5 %. Il dispose également de niveaux adéquats de fonds propres (CET1 à 15 % fin 2024) et de liquidités (LCR à 150 %). Le ratio des prêts non performants (NPL) s'élevait à 1,8 % à la fin de 2024 – constituant une légère hausse par rapport à 2023 – et les banques belges ont requalifié le niveau de risque de certains de leurs portefeuilles de crédits. L'octroi des prêts aux ménages et aux entreprises a repris au S1 2025 (cf. annexe 7). D'après Assuralia, le secteur des assurances a atteint un bénéfice net de 2,6 Md€, affichant 35 Md€ d'encaissements en 2024 (+7,9 % en g.a) et demeurant solvable, avec un ratio de capital de solvabilité requis (SCR) de 192 %. La BNB annonce simplifier sa politique macroprudentielle en 2026. Toutefois, dans un environnement opérationnel incertain, elle incite à la prudence les institutions financières, qu'elle juge robustes pour faire face à des chocs éventuels.

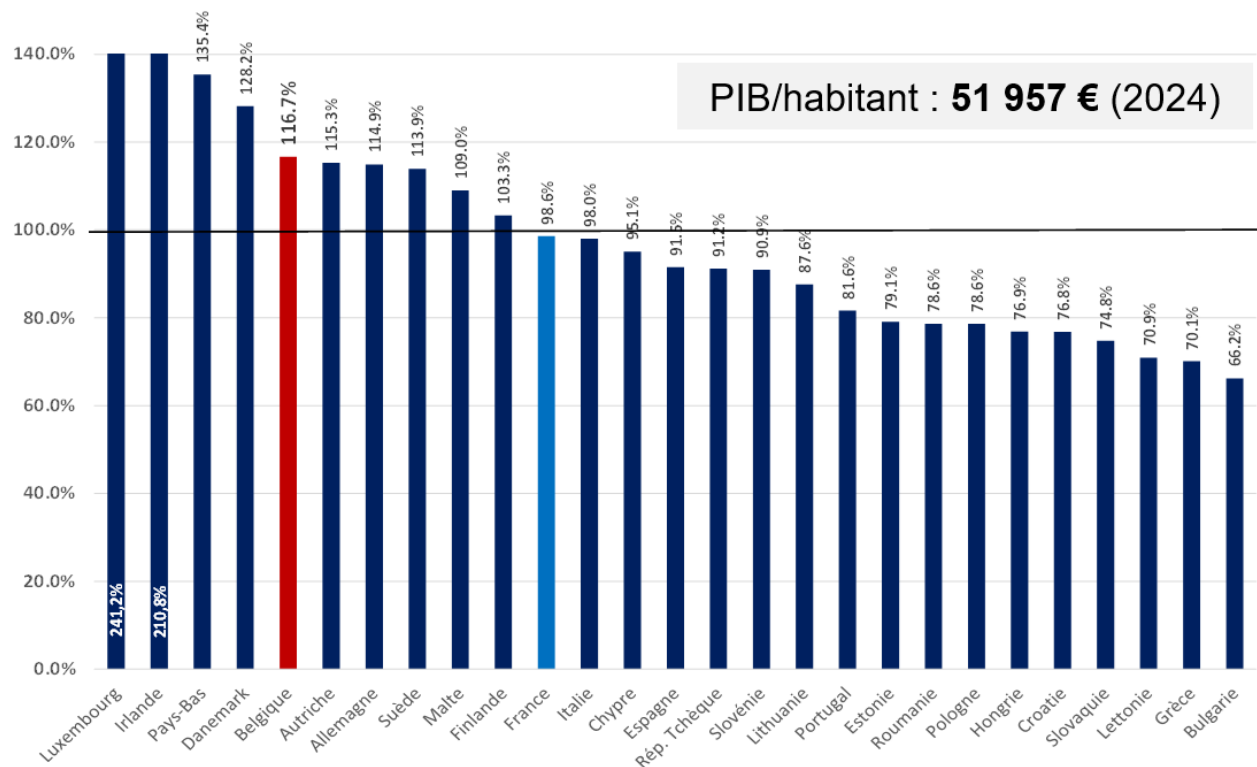
* * *

Le gouvernement doit relever les défis du rééquilibrage des finances publiques. Des réformes structurelles ont été annoncées (fiscalité, pensions, marché du travail) lors des neuf premiers mois de la coalition « Arizona », regroupant cinq partis (nationalistes, chrétiens-démocrates et socialistes flamands, droite libérale et centre-droit wallons). L'enjeu est désormais de les faire adopter afin de réduire un déficit budgétaire de l'Entité I (échelle fédérale) estimé à 5,8 % du PIB (42,6 Md€) d'ici 2030. Seule la réforme du chômage a été mise en œuvre dans le cadre de la loi-programme votée le 18 juillet. Dans l'attente de la conclusion des négociations budgétaires, l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2026, des autres mesures (taxe sur les plus-values, réformes du marché du travail sur le travail de nuit et les malades de longue durée, réforme des pensions) est retardée.

Arnaud BOULANGER, Chef du service économique

ANNEXE 1 :

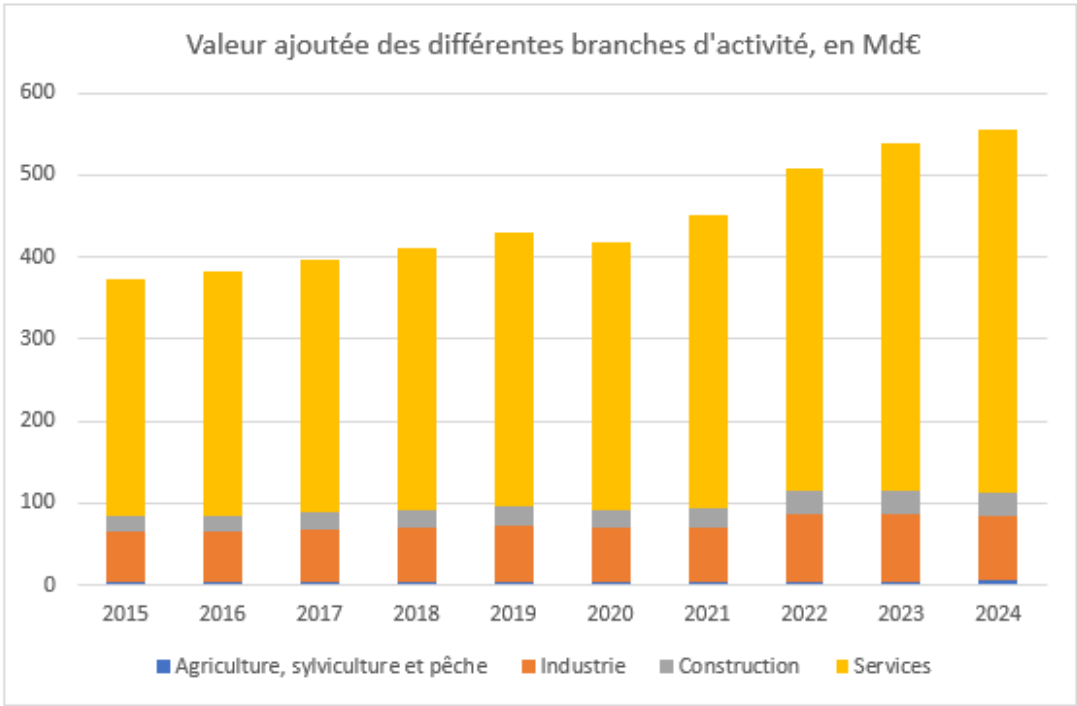
PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat en 2024



Source : Eurostat ; Graphique : SE de Bruxelles

ANNEXE 2 :

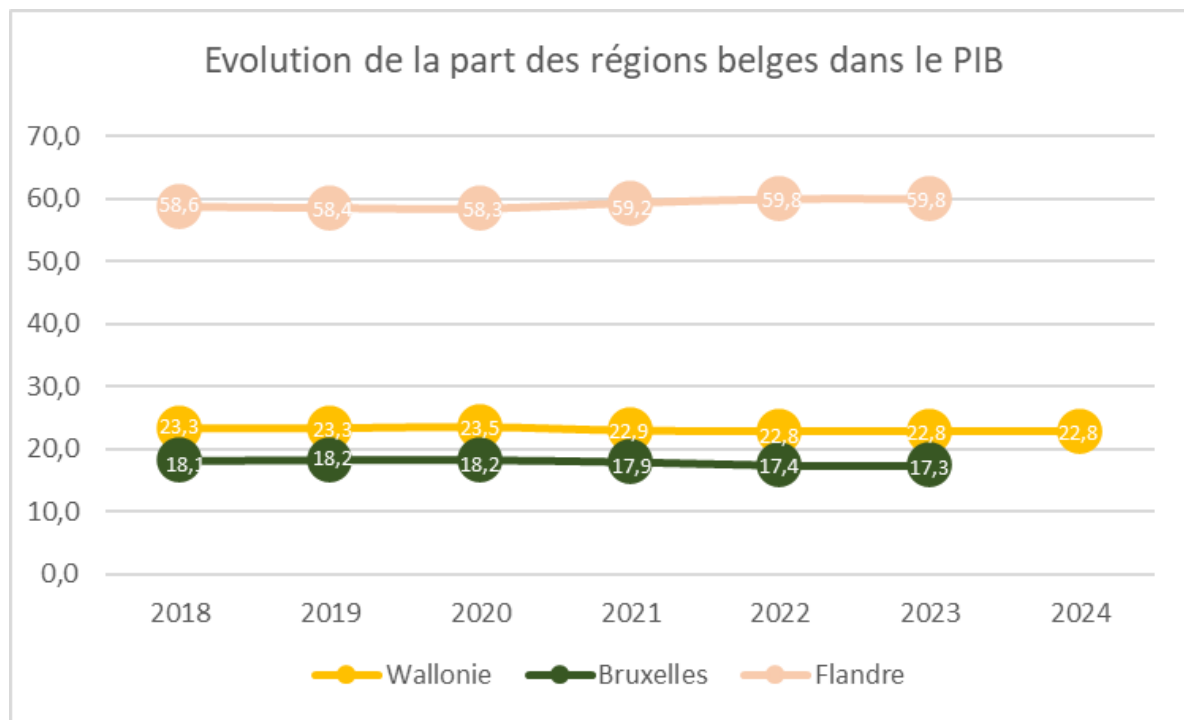
Valeur ajoutée des différentes branches d'activité - BNB



Source : Banque nationale de Belgique ; Graphique : SE de Bruxelles

ANNEXE 3 :

Évolution annuelle de la répartition du PIB belge entre les différentes régions – 2018-2024



Source : IWEPS ; graphique : SE de Bruxelles

ANNEXE 4 :

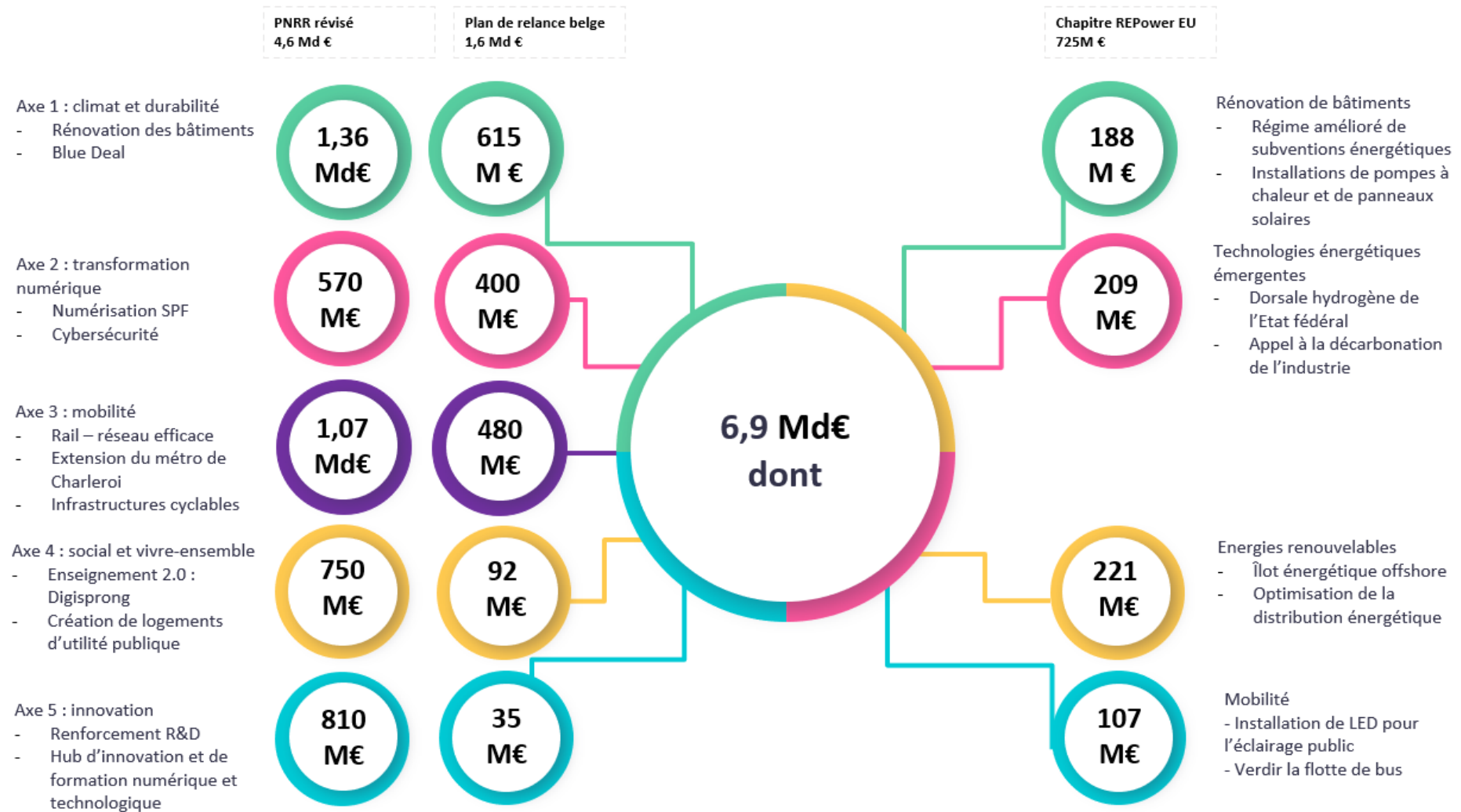
Perspectives économiques à moyen terme du Bureau Fédéral du Plan

Pourcentages de variation en volume – sauf indication contraire

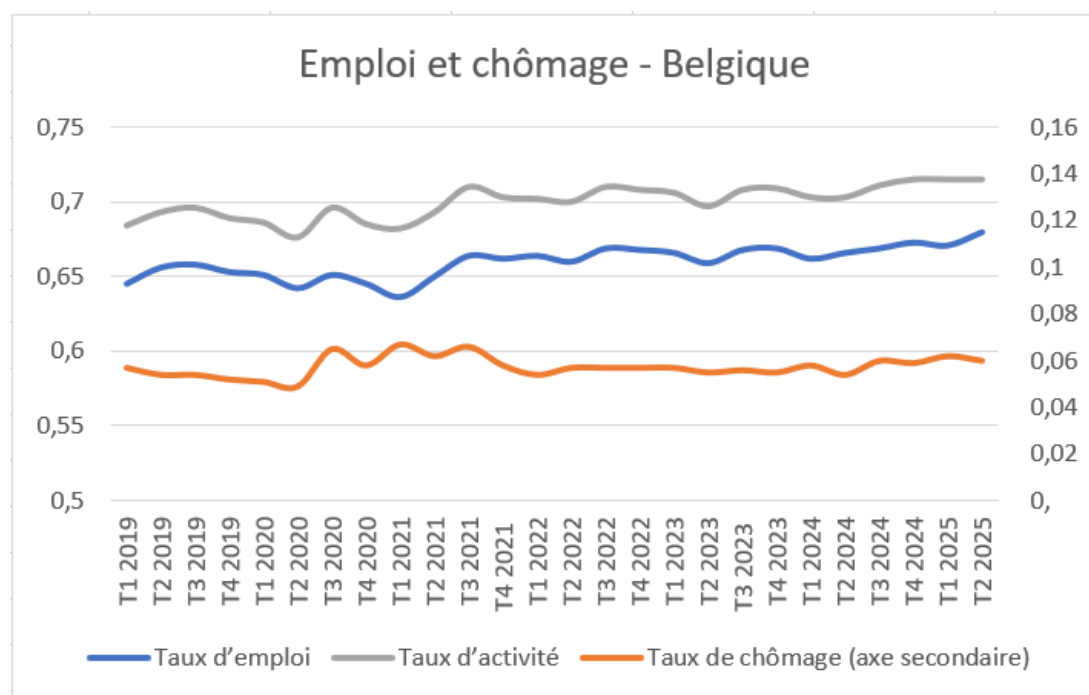
	2023	2024	2025 (e)	2026 (e)	2027 (e)	2028 (e)	2029 (e)	2030 (e)
Produit intérieur brut	1.3	1.0	1.3	1.1	0.9	1.2	1.4	1.4
Indice national des prix à la consommation	4.1	3.1	2.1	1.3	2.4	1.8	1.7	1.7
Indice santé	4.3	3.3	2.3	1.4	2.3	1.8	1.7	1.7
Revenu disponible réel des particuliers	2.3	0.7	1.4	0.9	0.6	1.2	2.3	1.4
Taux d'épargne des particuliers (en % du revenu disponible)	14.1	13.0	12.2	11.8	11.4	11.5	12.2	12.1
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers)	39.6	16.6	30.4	36.4	39.3	46.1	53.8	56.8
Taux d'emploi (concept EU2020 (20-64 ans; définition EFT)) (%)	72.1	72.3	72.4	72.6	73.0	73.5	74.1	74.7
Taux de chômage (définition standardisée Eurostat) (%)	5.5	5.7	6.0	6.5	6.4	6.2	5.8	5.4
Solde des opérations courantes (balance des paiements, en % du PIB)	-0.7	-0.9	-1.1	-1.3	-1.5	-1.7	-2.0	-2.2
Solde de financement des administrations publiques (en % du PIB)	-4.2	-4.5	-5.4	-5.4	-5.1	-5.4	-6.2	-6.5
Dette publique (en % du PIB)	103.1	104.7	107.1	109.8	112.0	114.5	117.6	120.8

Source : Bureau Fédéral du Plan, projections de juin 2025

ANNEXE 5 : Le plan de relance belge



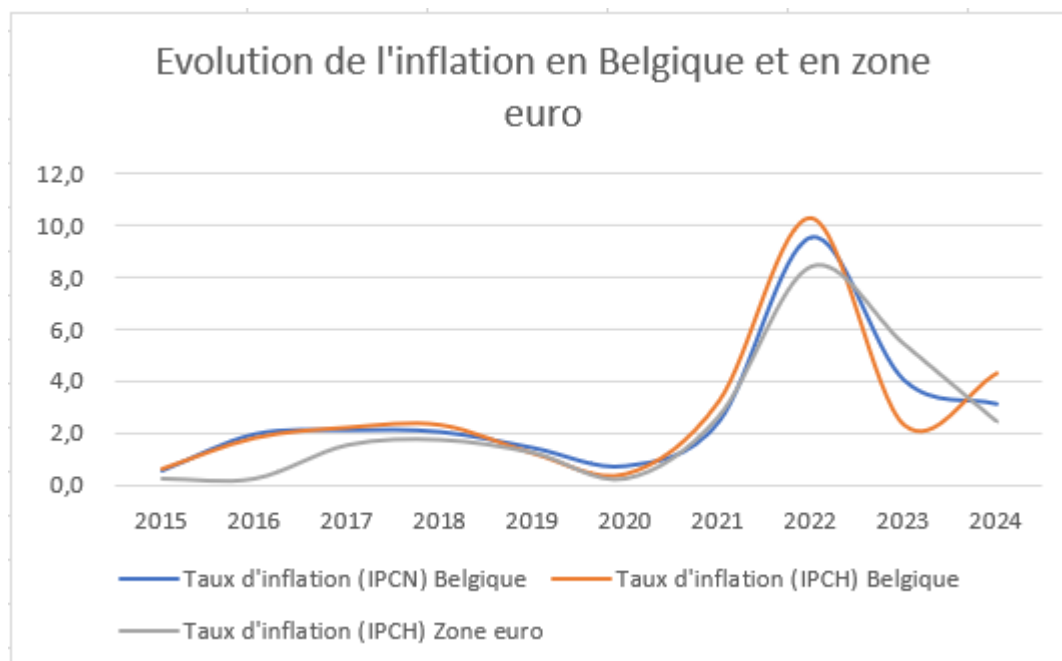
ANNEXE 6 : Taux d'emploi, d'activité et de chômage en Belgique (2019-2025)



Source : Statbel ; Graphique : SE de Bruxelles

ANNEXE 7 :

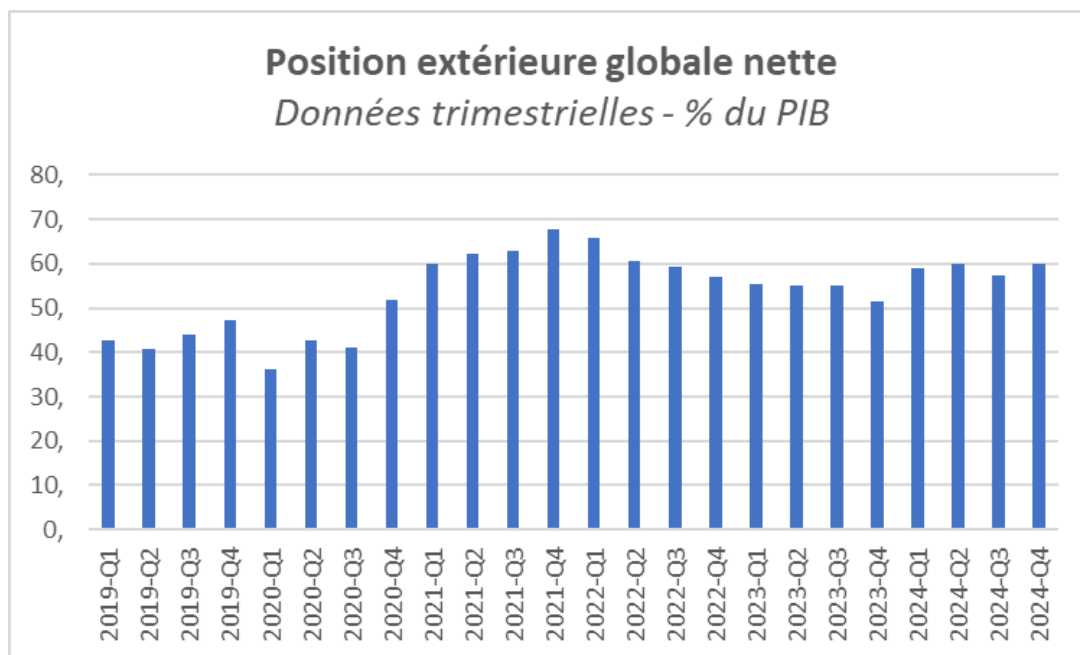
Évolution des taux d'inflation en Belgique et en zone euro (2015-2024)



Source : Banque nationale de Belgique ; Graphique : SE de Bruxelles

ANNEXE 7 :

Évolution trimestrielle de la position extérieure globale nette de la Belgique



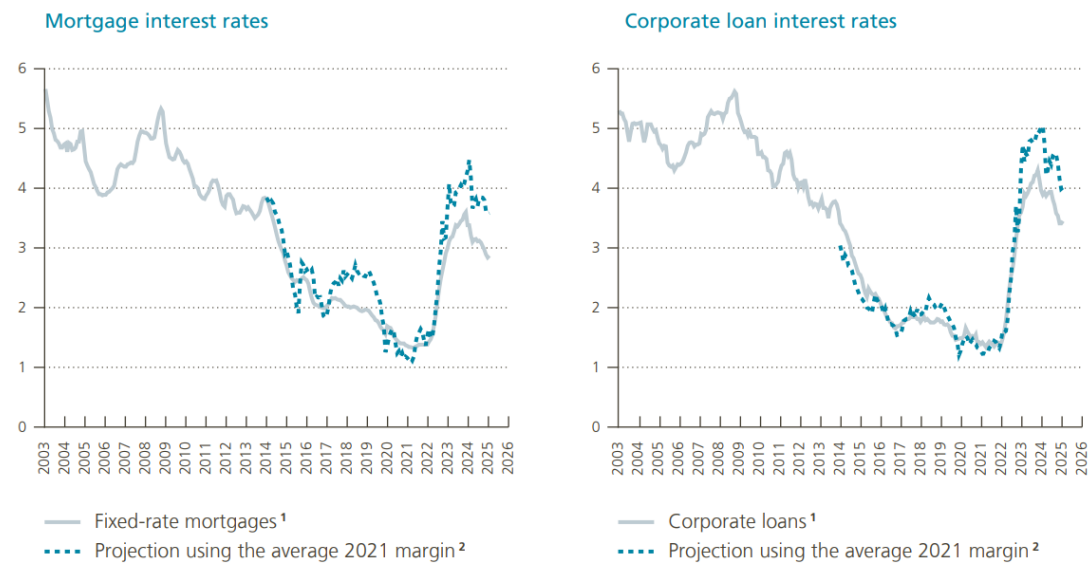
Source : Eurostat et BNB ; graphique : SE de Bruxelles

ANNEXE 8 : Évolution de l'octroi de prêts bancaires en Belgique



Source : BCE, 2025

ANNEXE 9 : Évolution du coût du financement bancaire en Belgique (en %)



Source : BNB, Rapport de Stabilité Financière 2025